ACTIONS, BILLETS ET PARTS EN CIRCULATION

Les actions et les parts en circulation aux 31 décembre étaient comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions privilégiées de catégorie A ¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels	24 400 000	24 400 000
Parts privilégiées ²	38 000 000	38 000 000
Participation de commandité	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC		
Solde au début de l'exercice	172 218 098	172 203 342
Émissions	7 441 893	27 064
Échangées contre des parts de société en commandite de BEP	(8 465)	(12 308)
Solde à la fin de l'exercice	179 651 526	172 218 098
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	275 358 750	275 084 265
Émissions	13 348 270	_
Rachat de parts de société en commandite pour annulation	(1 856 044)	_
Régime de réinvestissement des distributions	304 899	262 177
Émises contre des actions échangeables de BEPC	8 465	12 308
Solde à la fin de l'exercice	287 164 340	275 358 750
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral ³	661 303 805	642 064 787

Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2028); 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024), 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

³⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.